

Ligue des Droits de l'Homme

Section d'Uzès et de Sainte Anastasie

« Tous les êtres humains naissent et demeurent libres et égaux en dignité et en droits »



Vendredi 19 avril à 20 H

à la mairie d'Uzès (salon Racine)
REUNION PUBLIQUE



« **Droit de vote pour TOUS les résidents étrangers dès 2014** »

animée par

VINCENT REBERIOUX

vice-président de la LDH France
co-porte parole du collectif « **Droit de vote 2014** »

En présence de **députés et sénateurs** du département qui ont été invités, et qui présenteront leur position et participeront au débat avec la salle.

Venez nombreux : nous sommes toutes et tous concernés !

**La LDH demande le droit de vote et d'éligibilité
pour tous les résidents étrangers
aux élections municipales**

1848-2013 : 165 ans de marche vers le suffrage universel

5 mars 1848 : suffrage universel...masculin à 21 ans

21 avril 1944 : droit de vote des femmes en France

5 juillet 1974 : droit de vote à 18 ans

5 février 1992 : droit de vote (municipales et européennes) pour les résidents étrangers membres de l'UE.

Municipales 2014

Tous les étrangers doivent avoir le droit de voter et d'être élus comme l'ont promis les pouvoirs français **depuis plus de 30 ans.**

La notion de suffrage universel est la base de la démocratie.

En Europe, 13 pays ont accordé le droit de vote à tous leurs résidents étrangers dont 6 leur ont également accordé le droit d'être élus.

3 pays l'accordent à certains autres sous condition de réciprocité et le Royaume Uni, pour toutes les élections, aux citoyens du Commonwealth.

La France exerce encore une **discrimination** entre résidents étrangers.

Refuser le droit de vote aux étrangers non-communautaires est un héritage du colonialisme qui considérait les « indigènes » comme des sujets et non comme des citoyens.

Ils vivent en France, travaillent en France, paient leurs impôts en France, sont parents d'élèves, participent à la vie associative et locale.

Nous revendiquons pour eux une

citoyenneté européenne de résidence.

Pas de démocratie sans égalité des droits.

www.ldh-uzes.org



www.droitdevote2014.org

Ne pas jeter sur la voie publique